

**Motion introduite par Monsieur Eylenbosch relative à la propreté.  
Motie ingediend door Mijnheer Eylenbosch betreffende de properheid.**

---

**M. le Président, Luc Léonard :**

Je donne la parole à Monsieur Michel Eylenbosch, simple Conseiller communal pour présenter sa motion.

**M. Eylenbosch :**

Ça c'est la première fois qu'on le dit dans ces Conseils communaux, je crois.

Mesdames, Messieurs, effectivement, vous n'êtes donc pas sans savoir que j'avais présenté une première motion au courant du mois d'octobre, que j'avais retirée et qui concernait effectivement la propreté. Je l'avais retirée en disant clairement que je reviendrais si jamais la Ministre qui est en charge de la matière ne faisait pas le pas de côté qui était demandé à ce moment-là ou qui était espéré et donc je suis revenu maintenant parce que je crois que c'est une matière qu'on ne peut pas laisser de côté parce qu'elle est importante pour tous les citoyens de Bruxelles et pas seulement ceux de Molenbeek et pour tous les habitants parce que c'est aussi une question de santé et d'hygiène. Je vais vous présenter la motion telle que je l'ai rédigée.

« Attendu que la Ministre Fadila Laanan a introduit un nouveau plan de collecte de déchets en Région de Bruxelles-Capitale avec une entrée en vigueur début 2016 ;

Attendu que le plan actuel prévoit deux ramassages hebdomadaire de sacs blancs concernant les déchets non-triés ;

Attendu qu'il est fait aujourd'hui un ramassage alternatif bimensuel des sacs jaunes, cartons, papiers et bleus, bouteilles, berlingots ;

Attendu que la taille de beaucoup de logements en Région de Bruxelles-Capitale ne permet pas le stockage de nombreux sacs dans les appartements ;

Attendu que les ménages occupant ces logements sont souvent des familles nombreuses et donc confrontés à une quantité importante de déchets divers ;

Attendu que la volonté de la Ministre Laanan est de supprimer un ramassage des sacs blancs et de le remplacer par un ramassage des sacs oranges, plus résistants, destinés aux ordures organiques ;

Attendu que ces sacs oranges ne seront ramassés qu'une seule fois par semaine ;

Attendu que le tri proposé des ordures organiques fera que les sacs blancs ne pourront plus être utilisés pour ces mêmes déchets organiques ;

Attendu qu'en conséquence cela revient à forcer le stockage des ordures organiques pendant une semaine par les ménages ;

Attendu que ce genre d'ordures est la source première des nuisances olfactives et d'attrait pour toutes sortes d'insectes et de rongeurs ;

Attendu que la pression des déchets est déjà forte au sein des immeubles en général et que le stockage de tels déchets en quantité et sur une période plus longue risque d'être problématique pour le maintien d'une hygiène correcte des appartements et des communs ;

Attendu que la collectivité est déjà soumise à des incivilités nombreuses au niveau de la propreté publique et doit investir des sommes importantes afin de tenter de maintenir cette propreté au mieux possible ;

Attendu que la création du ramassage des seuls déchets organique est un élément positif mais organisé sans tenir compte de la situation déjà difficile de nombreux ménages ;

Le Conseil communal de Molenbeek-Saint-Jean à l'attention de Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale :

- 1/ Demande qu'il soit tenu compte des réalités du terrain en maintenant et même en augmentant le nombre de collectes des sacs blancs.
- 2/ Demande de garantir la santé des habitants et le maintien d'une hygiène de qualité dans les immeubles.
- 3/ Propose à la Ministre Régionale de privilégier les tournées de ramassage des immondices en fin de soirée comme dans d'autres grandes villes européennes afin d'améliorer la propreté des rues.
- 4/ Demande le maintien du ramassage alterné des sacs bleus et jaunes et d'organiser une meilleure communication des collectes et de leurs objets via différents médias.
- 5/ Propose de développer une nouvelle déchetterie le long de la rue Vandenpeereboom afin de permettre aux habitants de l'ouest de Bruxelles de pouvoir déposer leurs encombrants dans une station de tri.
- 6/ Demande à ce que des mesures plus répressives soient prises à l'encontre des pollueurs en multipliant des contrôles et en augmentant le montant des amendes afin de privilégier encore plus la dissuasion de verser des immondices ou des encombrants sur le territoire de la Région.
- 7/ Propose d'instaurer une carte de dépôt de matériaux de construction en déchetterie pour les professionnels du secteur avec une comptabilisation des quantités déposés pour permettre lors du contrôle d'un chantier de vérifier si l'entrepreneur respecte les règles d'évacuation de ces déchets de chantiers.
- 8/ Propose l'organisation d'une étude comparative entre les systèmes de collectes des ordures dans différentes grandes villes au plan technique, financier et efficacité. Que ces résultats soient communiqués aux citoyens et qu'une consultation soit organisée afin de donner le choix du système aux habitants de la Région de Bruxelles-Capitale.
- 9/ Demande de soutenir une opération teste de ramassage des ordures ménagères, sacs blancs, via containers dans un quartier pilote de Molenbeek-Saint-Jean, en collaboration avec la commune.

Le Conseil communal de Molenbeek-Saint-Jean demande au Collège des Bourgmestre et Echevins de transmettre la présente motion aux autres Conseils communaux de la Région de Bruxelles-Capitale et de transmettre celle-ci à la Ministre compétente ainsi qu'à tout le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale. Le point 9 qui ne se trouvait pas, au départ, dans la motion que j'avais déposée originellement l'a été par rapport à une demande d'amendement qui m'est parvenue et j'avais transmis la correction au Secrétariat communal ainsi qu'à tous les chefs de groupes.

Je vous remercie.

**M. le Président :**

Merci.

Je donne la parole à Monsieur Lakhloufi.

**M. Lakhroufi :**

Evidemment, la décision qui a été prise au niveau de la Région est une décision qui aura certainement des répercussions assez néfastes sur la propreté et notamment dans les quartiers densément peuplés de Molenbeek et dans les immeubles où il y a déjà des problèmes au niveau des espaces, des appartements qui sont souvent trop petits avec des petites cuisines, où il y vraiment un manque de place pour pouvoir mettre, pouvoir trier ces déchets et ces suppressions, pour nous, clairement ont été motivées pour des raisons simplement économiques. Une nouvelle fois, les questions économiques passent prioritairement par rapport aux intérêts des citoyens et ça, pour nous, c'est inacceptable. Il faut un maintien d'un service public pour la population et notamment en matière de propreté, c'est essentiel. Notre groupe se joint entièrement à la motion qui est ici présentée et nous la soutiendrons.

Merci.

**M. le Président :**

Merci.

Je donne la parole à Monsieur Ait Jeddig.

**M. Ait Jeddig :**

Bien sur ces motions sont revenues souvent au Conseil communal. On a souvent eu l'occasion d'en discuter. La problématique de la propreté est un sujet très important pour notre Commune. Je me joins à cette motion. Je ne comprends pas cette directive qui vient de la Région. Pourquoi ces sacs orange ? Pourquoi est-ce qu'il faut toujours se distinguer, créer la polémique pour qu'on parle de soi ? Par rapport à cette motion, j'ai juste une petite question. Au point trois, vous dites que vous privilégiez le ramassage en soirée. Simplement, je voudrais demander est-ce que ça conviendrait aux travailleurs ? La soirée, ce sont des moments privilégiés qu'on veut passer en famille. Il y a les enfants, il faut faire les devoirs avec eux etc. Priver les travailleurs de ça, c'est quand même, enfin il faut demander l'avis des travailleurs avant. Il faut le faire en concertation avec le représentant des travailleurs et le point cinq, par rapport à la déchetterie que vous voudriez installer à la Gare de l'Ouest, je pense que c'est au bout de la rue de Groeninghe, mais je me pose des questions par rapport à la nuisance dans le quartier. Est-ce qu'il ne faudrait pas plutôt éloigner ce genre de nuisances de nos quartiers densément peuplés ? Le point neuf aussi. Vous voudriez faire un test, placer un container à un endroit, bon c'est un peu comme avec les encombrants. On veut placer un container et le problème de placement se pose. Comment nos citoyens vont pouvoir aller jeter leurs sacs à des lieux assez loin de chez eux ? Est-ce qu'ils vont le porter sur leurs dos, à vélo ? Je suis plutôt à un retour, à un maintien, parce que je pense que le service Propreté fait bien son travail, laisser les sacs blancs, le triage est déjà assez difficile. Beaucoup de nos citoyens ne trient pas encore convenablement leurs poubelles et pour le ramassage des encombrants, j'aimerais bien qu'on retourne à la situation d'avant, qu'on le fasse par rendez-vous, parce que notre service Propreté fait bien son travail. Ils étaient même assez large quand on sortait nos encombrants, ils emportaient tout, alors que maintenant, lorsqu'on fait appel à Bruxelles Propreté, ils vous laissent la moitié devant votre porte.

Merci.

**M. le Président :**

Merci Monsieur Ait Jeddig.

Je donne la parole à Monsieur De Block.

**M. De Block :**

Il y a une motion où il y a du bien et du moins bien dedans. Je pense que la chose qui est à souligner, c'est qu'effectivement, le plan de Laanan de supprimer la deuxième tournée des sacs blancs, c'est quelque chose qui ne passe pas. C'est indigeste pour beaucoup de Bruxellois. Je ne vais pas répéter les raisons, on en a déjà parlé. Par contre, j'ai un petit problème où en fait dans la motion, je pense ou dans la résolution qu'on a soumise la fois passée, qu'on a choisi de refuser, il y a aussi la responsabilité de la Commune entre autres avec les encombrants et qu'on proposait de réinstaurer et donc je voudrais demander à l'Echevin, à un moment donné, il laissait une certaine ouverture et j'aimerais bien entendre un petit peu plus qui dit A doit dire B, donc ça, c'est une chose que je trouve importante. Avec le PTB on a été clair que si ce plan n'en tient pas clairement compte, c'est une évidence avec la situation, avec la réalité des familles, on va aller vers des dépôts clandestins. Je ne suis vraiment pas pour le fait d'augmenter les amendes parce que ça ne va rien résoudre. La solution réside, dans ce cas-ci, au maintien des deux sacs poubelles et des tournées des sacs blancs. C'est important. Il y a des gens de Bruxelles-Propreté qui m'ont dit qu'on leur demande de faire des quotas d'amendes. C'est très important parce qu'en fait, l'efficacité, le management est calculé selon le nombre d'amendes qu'ils amènent. Alors je pose la question, est-ce que c'est l'agent qui compte ou est-ce que c'est la propreté ? Ce qui est révélateur, c'est qu'en fait, le travail, l'efficacité de ces travailleurs n'est pas du tout jugé sur leurs interventions éducatives de parler aux gens. La seule chose qui compte, c'est de coller des amendes. On s'y oppose parce que ça n'a rien résolu et je défie tout le monde ici avec une augmentation des amendes que nous avons connue depuis quelques années que ça a résolu quoi que ce soit.

Je pense que la dernière chose, et ça c'est plutôt une question, dans la motion on nous présente le sac orange qui a comme conséquence que les gens ne pourront plus déposer leurs déchets organiques dans le sac blanc et Laanan prétend le contraire, à un moment donné de la semaine, on peut déposer l'organique dans le sac blanc. L'autre moment de la semaine, juste avant de déposer le sac orange, on peut le mettre dans le sac organique et donc j'aimerais bien avoir une réponse très claire si vous avez d'autres informations ?

Finalement, cette affaire de container dans un quartier pilote, j'aimerais bien connaître le dispositif. Si c'est un container tous les cinq cent mètres, je crains que les Molenbeekois ne vont pas se promener avec leurs sacs blancs à Molenbeek pour un petit tour du quartier.

**M. le Président :**

Merci Monsieur De Block.

Je donne la parole à Monsieur Magérus.

**M. Magérus :**

C'est en tant que Président du Logement Molenbeekois, Monsieur le Conseiller communal, ex futur Président du conseil que vous introduisez votre motion. Vous vous êtes sûrement trompé d'adresse. Une remarque préalable. Vous êtes bien sur le Président du Logement Molenbeekois. Je ne voudrais pas vous faire l'injure de vous le faire remarquer, mais ce soir, ici, nous sommes au Conseil communal et la matière de la propreté publique est essentiellement et prioritairement, je dirais, une matière de terrain, une matière

communale. Que constate le Molenbeekois ? Je suis quand même obligé de le rappeler ce soir en quelques mots. En deux mots, il regrette des rues et des places publiques sales, des déversages sauvages en augmentation constante, la suppression des services communaux rendus à la population. Par exemple, les responsables et gestionnaires communaux actuels ont fait une croix sur un service, un service qui était un service essentiel à savoir campagne communale gratuite de ramassage d'encombrants à domicile. Il y a peu, on nous parlait aussi, avec insistance, du travail collégial important consacré à la création d'une déchetterie communale. Il y a eu des réunions à ce sujet. Ou en sommes-nous ? Nulle part. Vous l'évoquez dans votre projet de motion. C'est donc un constat d'échec, beaucoup de vent et très peu de promesses tenues. Sauf erreur de ma part, n'avait-il pas été convenu aussi dans cette enceinte qu'il y aurait incessamment des Sections réunies consacrées au thème de la propreté publique ? Une présentation des politiques engagées et un débat sur les résultats engrangés ? La dernière Section réunie comportait un nombre important de points, mais malheureusement, rien sur la propreté publique. Vos critiques aujourd'hui portent sur des matières essentiellement régionales qui concernent avant tout une autre assemblée. Votre mal-être, pour l'essentiel, concerne des politiques nouvelles qui sont encore à mettre en œuvre dans une autre assemblée. Mesdames, Messieurs, Monsieur le Conseiller communal, nous traitons ici de la propreté publique. J'insisterai, en ce qui me concerne, sur le fait qu'il faut réfléchir à la matière. Effectivement, une Section réunie serait la bienvenue. Il faut travailler collégialement en cette matière avec les jeunes et les moins jeunes, le travail vers les écoles, la sensibilisation à la propreté publique et à l'environnement et surtout certains, quand je dis il faut réfléchir, très bien, on parle ici de propreté publique, d'apprendre à balayer d'abord devant sa porte avant de voir celle du voisin. Je ne peux accepter ce procès d'intention fait à une autre assemblée d'autant plus que la Ministre responsable en ces matières n'est pas sourde. Elle a déjà répondu aux critiques et a déjà confirmé que sa réforme prévoyait le maintien de deux jours de collectes différents pour sortir les déchets odorants. Elle n'a pas attendu ce projet, votre projet de motion. Par ailleurs, si je suis bien informé, lors d'une réunion avec la Commune tout récemment en date du 9 mars, la Ministre a aussi indiqué son souhait d'installer des containers enterrés dans les quartiers denses et où ils pouvaient s'avérer nécessaires, lors d'une concertation avec le Collège Molenbeekois. Elle a également indiqué sa disposition à faire analyser la proposition de projet pilote déposé par la Commune, installation de container en milieu résidentiel et pour les sacs blancs, il a été convenu aussi de mettre en place un groupe de travail, le dossier suit son cour. Un contact avec la Commune devrait être pris prochainement. Vos comprendrez, j'ai envie de dire beaucoup de choses ce soir, mais je ne suis pas quelqu'un qui aime bien la démagogie, je reste sur le terrain et je préfère, pour toutes ces raisons, j'espère que vous comprendrez, qu'on ne puisse, en tout cas en ce qui nous concerne, accepter et je pèse mes mots, une telle motion.

Merci.

**M. le Président :**

Merci Monsieur Magérus.

Je donne la parole à Monsieur Rekik.

**M. Rekik :**

J'apprécie l'intérêt soudain de la part de certains qui semblent trouver l'occasion de masquer leurs manquements par un écran de fumée que je trouve plutôt malsain et malhonnête. Je tiens ainsi à pointer le ridicule de ceux qui s'agitent en trouvant l'occasion de pointer du doigt Madame Laanan. Sachez que les décisions avant tout qui sont prises en matière de propreté et tris des déchets ne tombent pas du ciel. Elles sont le fruit de l'investissement d'équipes mobilisées et spécialisées en la matière. Je vais être très court.

Je demande tout simplement aux personnes concernées de prendre sérieusement en main le problème de la propreté publique sur le territoire de Molenbeek et éviter des motions farfelues.

Merci.

**M. le Président :**

Merci Monsieur Rekik.

Je donne la parole à Monsieur Barro.

**M. Barro :**

C'est un sujet très important. Je me rappelle, j'étais dans la salle la dernière fois et il y avait une interpellation citoyenne qui était adressée aux Conseillers communaux et les intervenants, je les ai bien entendus, tout le monde était d'accord sur le fait que supprimer le ramassage ou diminuer le nombre de ramassage par semaine poserait un problème, particulièrement dans les quartiers à forte densité. Je crois que ces revendications étaient légitimes. Nous, Ecolo-Groen, nous avons justement et nous sommes vraiment à cheval sur ce principe, parce que la propreté pour nous est quelque chose qui touche le citoyen dans sa vie quotidienne, dans son vécu et là, nous proposons non seulement, parce que je ne vais pas relater tous les points qui sont déjà cités ici, je crois qu'il faut prendre en considération justement l'avis du citoyen. Quand on voit déjà que le ramassage de deux fois par semaine n'est pas suffisant et l'état de certains quartiers qui sont dans un état lamentable, on comprend bien que diminuer le nombre de ramassage poserait énormément de problèmes. Cela étant dit, je crois que tout le monde est d'accord pour dire que cette diminution aura un impact sur les emplois et aussi sur la sécurité. Quand on a énormément de dépôts, ou je dirais des poubelles jetées, ça crée au moins si ce n'est pas de l'insécurité, ça donne la même impression que l'insécurité et je crois qu'il est nécessaire de maintenir le ramassage dans l'état actuel. Je souhaiterais avoir juste une explication sur le troisième point à savoir que justement pour le confort des ouvriers qui devront travailler le soir, là je souhaiterais avoir quelques explications.

Merci.

**M. le Président :**

Merci Monsieur Barro.

Je donne la parole à Madame Palanga.

**Mme Palanga :**

Moi, je voudrais faire l'inverse. Je voudrais féliciter Monsieur Mahy, parce que justement je pense que beaucoup de personnes devraient mettre des lunettes. Moi, je trouve que nos quartiers sont devenus beaucoup plus propres. Et je les remercie, parce que je vois beaucoup de balayeurs, je vois beaucoup de personnes qui s'impliquent et je vois une nette différence et je vais en haut et en bas de Molenbeek. Alors, je le félicite et bravo à tous ces gens qui travaillent. Et je suis pour la motion de Monsieur Eylebosch !

Merci.

**M. le Président :**

Merci Madame Palanga.

Je donne la parole à Monsieur Mahy.

**M. l'Echevin Mahy :**

Je vais commencer par la note positive qui était cette rencontre avec Madame Laanan. Je ne vais pas faire des grandes fumées, comme certains diraient, mais en tout cas cette rencontre fut cordiale, Monsieur Magérus, vraiment cordiale. Mais Madame Laanan a fixé ses idées. Elle n'est pas revenue sur ses décisions. C'est une femme de caractère. Clairement elle a officialisé, en face de moi, son maintien d'une seule collecte de sacs blancs à Molenbeek. J'étais venu pour un maintien de deux collectes à Molenbeek et dans d'autres quartiers densément peuplés à Bruxelles et ça n'a pas été entendu. Elle m'a confirmé l'abandon du projet dans un premier temps soutenu par Monsieur Madrane de la mise en place d'une déchetterie sur le site de la Gare de l'Ouest. Ce projet a été officiellement abandonné. Il y avait de bonnes choses. Le retour d'un jour unique pour la collecte des sacs bleus et jaunes était, je trouve, une bonne chose. C'était, je le lui ai dit, je ne me gêne pas pour donner mes sentiments quand ils sont positifs, et chose qui avait été changée par Monsieur Madrane, il avait imposé la collecte alternée et on a vu les conséquences que ça avait apporté. Madame Laanan et les services de l'ABP ont rappelés les effets pervers de cette mesure et heureusement, on est revenu à plus de raison. J'ai aussi donné mon sentiment positif par rapport à l'accueil qu'elle a fait par rapport au projet pilote que je souhaitais proposer, que j'ai proposé pendant deux ans à l'ABP, c'est-à-dire une collecte via conteneurs des déchets ménagers dans quelques rues de Molenbeek pour un test, pour une opération pilote et pour tester la formule. On ne parlait pas de conteneur enterré, mais pourquoi pas ? Il y avait des aspects positifs et des aspects négatifs par rapport à cette rencontre, mais au moins, ça s'est passé dans la cordialité et dans le respect mutuel. Elle ne m'a pas sorti un écran de fumée, elle ne m'a pas sorti des arguments boiteux, elle n'a pas commencé à charger les services et la Commune par rapport à la malpropreté, qu'elle-même disait connaître dans ses quartiers d'Anderlecht. Elle disait que c'était un véritable fléau qui ne touchait pas nécessairement Molenbeek, mais également Anderlecht. Je veux bien entendre que Molenbeek a continué à être sale pendant les mois et les deux premières années de l'investiture, mais je suis désolé, et je l'ai dit que la situation a fortement évolué depuis qu'on a pu mettre en place toute l'organisation et l'engagement des vingt-cinq travailleurs à la Propreté publique. C'est un effort énorme que le Collège et la Commune a fait en la matière. Je rappelle que rien que depuis 2012, le nombre de contrôleurs est passé de quatre à douze. Aujourd'hui, nous sommes à douze contrôleurs en 2015 pour la Commune. L'ABP est à 25 contrôleurs pour toute la Région bruxelloise et Madame Laanan a dit qu'elle allait augmenter ces effectifs de 10 unités et qu'elle allait porter à 35 contrôleurs sur toute la Région bruxelloise. Je suis désolé, mais vous voyez la disproportion. Je n'ai pas fait la critique de Madame Laanan par rapport à sa politique. Je comprends bien qu'il y a des choix budgétaires, mais j'ai plaidé pour que certaines zones durement touchées par l'exiguïté des logements et la taille des familles soient épargnés par cette mesure. Donc je vous rappelle, enfin c'est bien beau de dire que Molenbeek, c'est sale et que ça reste sale et que c'est la marque de fabrique et que rien n'y changera parce que vous n'êtes pas aux affaires. Je suis désolé les choses ont fortement évolués et je ne peux pas vous permettre d'avoir un tel regard négatif par rapport aux efforts qui sont faits par les services. Il me semble donc important de soutenir cette motion, de soutenir cette motion pour montrer quand même qu'une Commune et ses élus sont sensibles à la situation de certains quartiers. Evidemment au Machtens, Mettewie on a une situation un peu différente que dans le centre avec des populations, une sociologie et un habitat beaucoup plus difficile.

J'ai encore une idée, elle m'a échappée, excusez-moi, j'ai tellement d'idées à dire. Il faut bien se dire que le ramassage unique de sacs blancs par semaine est une véritable catastrophe pour Molenbeek. Vous connaissez la taille des trottoirs étroits qui sont presque la règle générale dans le centre de Molenbeek. Rien que deux ramassages vous ne pouvez pas marcher sur certains trottoirs tellement il y a d'immondices. Alors, imaginez le double un jour de la semaine, là je pense qu'on ne roule même plus sur les rues, dans certaines rues du centre. Donc, d'office, on va droit à la catastrophe. Certaines personnes vont être amenées à se départir plus rapidement de leurs sacs blancs dans le meilleur des cas ou des sacs de commissions jetés dans les corbeilles ou dans des recoins sur la chaussée. Je pense qu'à un moment donné, il faut faire preuve de logique et d'intelligence. Il faut soutenir cette motion, même si effectivement ça vient d'un personnage de votre parti, mais il faut avouer que le choix fait par Madame Laanan va conduire tout droit à la catastrophe. Nous avons fait des efforts énormes et nous ne voudrions pas revenir en arrière, je vous l'assure. On va connaître une situation très difficile si on ne vient pas à trouver une solution par rapport à ces quartiers densément peuplés dont fait partie Molenbeek et également Anderlecht.

Merci.

**M. le Président :**

Je rappelle que le règlement d'ordre intérieur prévoit qu'après la réponse du Collège, seule la personne ayant introduit la motion peut encore intervenir. Donc je donne la parole à Monsieur Eylenbosch.

**M. Eylenbosch :**

Merci Monsieur le Président.

Mes réponses et mes remarques vont être ...

**M. le Président :**

Je n'ai pas eu l'impression que l'Echevin mette en cause qui que ce soit. Il ne vous a pas cité. Il a répondu aux propos, donc je laisse la parole à Monsieur Eylenbosch.

**M. Eylenbosch :**

Ma réaction va être courte.

Je rejoins Monsieur De Block quand il dit qu'aujourd'hui probablement que par rapport à des tris qui sont mal faits, il y a peut-être trop d'amendes qui sont données et pas toujours à bon escient. Je l'ai déjà constaté également, mais j'ai bien évité de parler de cet élément-là parce que ce n'est pas aujourd'hui l'objet de la décision. Ensuite, le double langage de la Ministre aujourd'hui, c'est l'art de noyer le poisson et rien d'autre. Ça fait déjà quelques mois qu'elle a fait développer un projet. Elle a fait semblant de dire qu'elle allait faire un pas en arrière. Il y a des messages qui sont passés dans ce sens-là à différents entreprises, et aujourd'hui on se rend compte qu'elle a continué à mener sa barque et à la mener à bon port, et donc moi, j'ai l'impression que son bateau, c'était un bateau de pêche et rien d'autre.

Ensuite, je n'ai pas non plus dit dans mon introduction que je présentais cette motion en tant que Président du Logement Molenbeekois. Il est exact que c'est indiqué sur le document qui vous a été transmis que je l'avais écrit, mais je l'ai soigneusement évité dans mon interpellation, justement parce que je ne voulais pas créer de polémique par rapport à

ça, parce que je suis convaincu aujourd'hui que toute la problématique de la propreté dans les immeubles n'est pas seulement limitée aux logements sociaux, mais l'est également dans des logements privés. A partir du moment où vous avez une surpopulation, que vous n'avez pas de jardin, que vous n'avez pas de terrasse et que vous devez stocker des poubelles chez vous, ce n'est pas agréable. J'ai une collègue qui a insisté fortement en parlant de langes, déjà à différentes reprises. Mais des personnes avec des enfants en bas âge qui doivent stocker des langes malgré les poubelles spéciales qui existent pour ça, je peux vous dire que ce n'est pas agréable quand cette odeur doit perdurer pendant une semaine dans votre appartement.

Par rapport à la compétence qui est celle d'une autre assemblée, oui effectivement probablement que les injonctions qui peuvent être données à la Ministre par une assemblée ne se trouvent pas dans celle-ci. Néanmoins j'ai l'impression que la Ministre voudrait que cette assemblée prenne tous les habitants de Bruxelles pour des poires et donc ça, je ne l'accepterai pas. Je crois qu'il ne faut pas non plus nous traiter de démagogues dans ce sujet-là. Je crois que ça c'est déjà produit plusieurs fois dans d'autres partis.

Merci.

**M. le Président :**

Nous pouvons donc passer au vote. Qui est pour, qui est contre qui s'abstient ? Une abstention de Monsieur De Block.

*Le Conseil approuve le point.*

*31 votants : 24 votes positifs, 6 votes négatifs, 1 abstention.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*31 stemmers : 24 positieve stemmen, 6 negatieve stemmen, 1 onthouding.*

**M. le Président, Luc Léonard :**

Je donne la parole à Monsieur De Block.

**M. De Block :**

Je pense que la motion globalement est un bon message. Je trouve que malheureusement ce paragraphe sur les sanctions est mal placé, vu que c'est le seul point qui est très concret dans le plan de Laanan. Sur l'affaire des ramassages en soirée, je pense que c'est quelque chose qui fait débat. Aussi parmi les citoyens, je ne sais pas si c'est tellement populaire et donc pour cette raison et finalement pour la raison que je trouve que la responsabilité partagée avec certains aspects de la propreté, je suis vraiment pour que la Commune prenne sa responsabilité, je veux vraiment soutenir ça. La fois passée, on a refusé ou rejeté ma motion avec l'idée qu'on allait présenter une motion globale ici. Mais malheureusement, je ne constate pas cette motion globale, donc je reste un petit peu sur ma faim suite à cela.

*Monsieur Eylenbosch reprend la présidence de la séance.*

*Mijnheer Eylenbosch herneemt het voorzitterschap van de zitting.*

**M. le Président, Michel Eylenbosch :**

Merci Monsieur le Président adjoint, si je peux vous appeler ainsi. Voilà, l'interpellation qui a été déposée par Monsieur Ikazban qui est absent.

Je donne la parole à Monsieur De Block.

**M. De Block :**

Je trouve que la forme qu'a pris le débat n'était peut être pas le bon choix. Par une motion dans le sens que maintenant on a empêché que le débat ait lieu et que l'opposition puisse poser aussi ses questions à l'Echevin. Il y a eu certaines questions qui ont été posées la fois passée. On nous a dit qu'on allait répondre et donc maintenant, on dit je vais donner quelques éléments et je trouve que c'est quelque part un débat un petit peu tronqué. Donc j'espère que la prochaine fois, la majorité, la Commune assumera effectivement aussi éventuellement des motions, mais d'une façon que l'opposition puisse aussi dans ce cas-ci s'exprimer, parce que c'est un mélange entre des questions adressées au Collège, à l'Echevin et amène une motion un petit peu floue.

**M. le Président :**

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre.

**Mme la Bourgmestre :**

Je me permets simplement de préciser que cette motion avait été envoyée aux chefs de groupes et donc qu'ils avaient l'occasion également de réagir et je pense que comme vous l'avez souligné, il faut faire une commission, enfin le sujet est suffisamment important que pour pouvoir organiser une commission pour un sujet aussi emblématique que celui-là.

**M. le Président :**

Merci Madame la Bourgmestre.

Je donne la parole à Monsieur Lakhloufi.

**M. Lakhloufi :**

Comme vient de le souligner Madame la Bourgmestre, nous avons proposé de pouvoir mettre sur pied deux commissions par rapport aux sujets extrêmement importants à Molenbeek. Ces commissions portent sur la propreté publique et sur la mobilité. Ces commissions permettront justement de travailler ensemble, tous les groupes confondus, majorité et opposition. Des représentants de chaque groupe assisteraient à ces commissions. Il faudra désigner des représentants pour chaque groupe et pouvoir aussi travailler ensemble et soumettre des idées par rapport à ces thématiques qui sont pour nous extrêmement importantes parce qu'en réalité, comme vous le savez très bien, elles sont deux points noirs. Une est en phase d'être améliorée et c'est celle de la propreté. Mais il faut continuer à apporter des efforts. Justement, c'est l'esprit de cette motion qui clairement veut empêcher un retour en arrière par rapport à tous les efforts qui ont été faits en matière de propreté.

Je vous remercie pour votre écoute.

**M. le Président :**

Merci Monsieur Lakhloufi.

Je donne la parole à Monsieur Magérus.

**M. Magérus :**

C'est dangereux de présenter une motion et de s'adresser à notre assemblée. Il y a déjà des Conseillers qui parlent de commissions alors que ce sont des Sections réunies. On mélange tout, mais effectivement j'ai dit qu'il fallait un débat sur le sujet, qu'il fallait être collégial. Surtout, effectivement, on a promis non pas une commission, mais une Section réunie depuis un bon bout de temps et bien qu'on la tienne, qu'on ait ce débat et qu'on en discute ensemble et pas de la démagogie de bas étage comme on a assisté ce soir.

**M. le Président :**

Je donne la parole à Monsieur Léonard.

**M. Léonard :**

Je trouve vos propos presque comiques Monsieur Magérus. Excusez-moi de vous le dire en face, mais il y a une espèce de grande éloquence un peu ridicule. N'oubliez pas quand-même que la simple idée de faire des commissions réunies, c'est cette majorité qui l'a eue. J'ai l'impression qu'en la matière, vous avez ce qu'on pourrait appeler la ferveur des nouveaux convertis, des gens qui découvrent quelque chose et qui alors en veulent toujours plus. On sait très bien que cette ferveur ne tient jamais très longtemps.

**M. le Président :**

Merci. Je vais simplement préciser quelque chose. Il y a effectivement le principe des Sections réunies, mais la Nouvelle Loi Communale ouvre également la possibilité de créer ce qu'on appelle des commissions qui sont d'autres systèmes, d'autres instances du Conseil communal qui réunit à ce moment-là une sélection de personnes de différents groupes qui peuvent parler et qui peuvent à ce moment-là parler d'un sujet et le développer. C'est dans ce cadre-là que je crois que la proposition a été faite.

Est-ce qu'on peut considérer que l'on peut continuer le Conseil communal ?

Je donne la parole à Madame Tahar.

**Mme Tahar :**

J'ai hésité à prendre la parole, mais je ne vais pas être très longue. Juste deux éléments. Effectivement je regrette aussi que les sections ne sont pas tenues avant que les motions de ce type soient déposées. C'est bien qu'on nous appelle et qu'on nous invite à des commissions de section sur le sujet, mais je pense qu'à l'avenir, ce serait peut-être plus intéressant de faire l'inverse, donc de faire d'abord, de proposer des commissions. Puis, un second élément, j'espère vraiment que cette deuxième soirée du Conseil va un petit peu rendre fluide les débats parce que je suis arrivé un petit peu en retard, certes je suis fautive, mais depuis mon arrivée, j'assiste à une échange qui est malsain, je trouve de part et d'autres et ce n'est pas un beau spectacle. Heureusement d'ailleurs que le public n'est pas présent aujourd'hui, parce que franchement, c'est triste à observer.

**M. le Président :**

Merci Madame Tahar.

Je donne la parole à Monsieur Ait Jeddig.

**M. Ait Jeddig :**

Bien sûr, le mouvement Islam participera à toutes les commissions quand il y est invité. J'espère qu'on y sera invité. Toujours dans un rôle très positif, il faut être constructif et il faut dépasser cette polémique et ces clivages quand il s'agit de discuter d'intérêt communal et de l'intérêt de nos citoyens.

Merci.

**M. le Président :**

Merci Monsieur Ait Jeddig